

- des institutions policières, judiciaires et pénitentiaires plus efficaces, plus redevables et qui tiennent compte de l'égalité des genres.

Dans ses efforts de mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe et de soutien à l'atteinte de l'ODD 16, le Canada est axé sur :

- l'amélioration de la gestion multilatérale des enjeux de paix et de sécurité;
- le soutien d'activités de prévention des conflits violents, d'intervention en situation de crise et de paix durable inclusives et tenant compte de l'égalité des genres dans les États fragiles et touchés par les conflits;
- l'appui à une réduction des menaces pour la sécurité et à une réforme du système de sécurité tenant compte de l'égalité des genres.

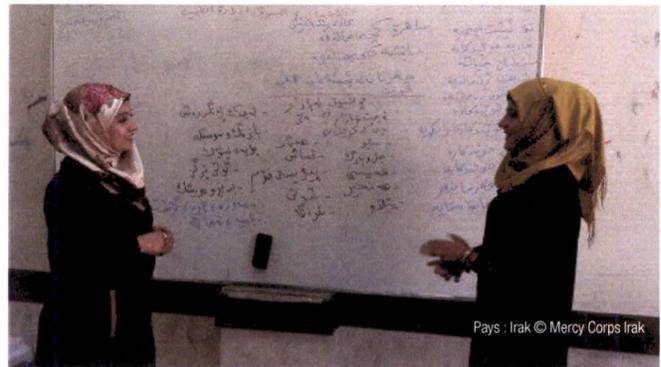
AMÉLIORATION DE LA GESTION MULTILATÉRALE DES ENJEUX DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Le Canada s'est engagé envers un ordre international fondé sur les règles qui se trouve au cœur des mesures de paix et de sécurité. Des mesures collectives de paix et de sécurité sont de mise, car les problèmes traversent souvent les frontières, les secteurs d'engagement et les mandats institutionnels.

En 2017-2018, le Canada a poursuivi ses contributions visant à renforcer la capacité du système multilatéral à prévenir les conflits violents et les menaces pour la sécurité et à y répondre de manière inclusive et en tenant compte de l'égalité des genres. Cela comprenait une assistance à la formation des troupes de maintien de la paix et au déploiement d'experts militaires, policiers et civils afin de renforcer la capacité des organisations internationales et des missions de maintien de la paix. Cela comprenait également le déploiement rapide d'experts en appui aux efforts de médiation et aux enquêtes sur les présomptions de violations des droits de la personne, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, y compris la violence sexuelle et basée sur le genre.

Le Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP) du Canada a soutenu la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Il a œuvré pour :

- renforcer la capacité de sensibilisation aux conflits des planificateurs de la MINUSMA, de ses agents pour la stabilisation et de ses médiateurs, entre autres;
- renforcer la capacité analytique de la MINUSMA;
- améliorer la réalisation des initiatives de stabilisation et de consolidation de la paix de la MINUSMA.



COMITÉ DE FEMMES EN IRAQ

Samira est une Kurde qui vit dans la région principalement kurde de Chamchamal, en Iraq. Elle s'est jointe à un comité de femmes, mis sur pied par l'intermédiaire de programmes canadiens, qui vise à perfectionner les compétences des femmes et à faire entendre leur voix. Ce comité comprenait des femmes arabes qui avaient fui à Chamchamal pour échapper à Daesh. Samira a participé à un projet d'enseignement du kurde et de l'arabe. Ce projet, conçu pour surmonter les barrières linguistiques entre les déplacés internes arabes et la collectivité hôte kurde, a permis aux femmes de nouer des relations tout en s'exerçant à parler la langue de l'autre. Samira a finalement décidé de suivre un cours de langue arabe. Elle s'est vite rendue compte que les femmes arabes dans ses cours ne ressemblaient pas du tout à ce qu'elle avait imaginé, et elle s'est liée d'amitié avec ses camarades. « Avant, je regardais les Arabes avec crainte. Aujourd'hui, cette peur n'existe plus. »

Le Canada a également soutenu la mise en œuvre par la MINUSMA de l'accord de paix au Mali. En 2017-2018, ce soutien a inclus les activités suivantes :

- soutenir et permettre le rétablissement de l'autorité de l'État dans les régions touchées par les conflits;
- renforcer la cohésion sociale et permettre aux efforts de prévention des conflits et de médiation de réduire la violence entre les collectivités et au sein de ces dernières;
- augmenter la portée de l'état de droit;
- permettre la protection des civils;
- soutenir la réforme du secteur de la sécurité au nord et au centre du Mali.

Grâce à l'Arrangement sur la police civile au Canada, un partenariat conclu entre Affaires mondiales Canada, Sécurité publique Canada et la GRC, le gouvernement du Canada autorise le déploiement d'officiers de la police civile dans les opérations de paix et de stabilisation internationales. En vertu de cet Arrangement, la GRC est responsable de